



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 4 novembre 2008 — N° 110

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Gendron**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 109 Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

M. Simard (Richelieu) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 490 Loi modifiant la Loi sur les impôts

M. Fournier, leader du gouvernement, soulève une question de règlement quant à l'assujettissement de ce projet de loi à l'initiative financière de la Couronne.

À 14 h 13, M. le président suspend les travaux pour quelques instants afin de prendre cette question en délibéré.

4 novembre 2008

À 14 h 21, M. le président rend sa décision.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

En vertu de l'article 30 de la *Loi sur l'Assemblée nationale*, un projet de loi doit être présenté par un ministre lorsqu'il a pour objet : l'engagement de fonds publics, l'imposition d'une charge au contribuable, la remise d'une dette envers l'État ou l'aliénation de bien appartenant à l'État. Les mesures prévues dans le projet de loi ne concernent ni l'aliénation de bien appartenant à l'État, ni l'imposition d'une charge au contribuable, ni une remise de dette. De même, le projet de loi, s'il était adopté, n'aurait pas pour effet d'engager des fonds publics au sens des critères élaborés par la jurisprudence parlementaire. Dans le projet de loi soumis à l'Assemblée nationale, la création d'un crédit d'impôt aura sans doute des implications futures sur les dépenses et les revenus de l'État, mais ces implications sont indirectes et approximatives. Par conséquent, le projet de loi ne relève pas de l'initiative financière de la Couronne et il peut être présenté par un député qui n'est pas ministre

La motion est adoptée.

Mme Morasse (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 491 Loi modifiant la Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques afin de réintégrer dans les limites territoriales de ce parc les terres qui en ont été distraites

La motion est adoptée.

4 novembre 2008

Dépôts de documents

M. Charest, premier ministre, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère du Conseil exécutif, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1332-20081104)

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Société d'habitation du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1333-20081104)

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, ministre des Services gouvernementaux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Un document intitulé *Le point sur la situation économique et financière du Québec*, accompagné d'un message de la ministre des Finances;

(Dépôt n° 1334-20081104)

Le rapport annuel de gestion du Secrétariat du Conseil du trésor, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1335-20081104)

Le rapport annuel de gestion du ministère des Services gouvernementaux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1336-20081104)

Le rapport annuel de gestion du Centre de services partagés du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1337-20081104)

4 novembre 2008

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Les rapports annuels 2007-2008 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services des agences de la santé et des services sociaux suivantes :

- Estrie; (Dépôt n° 1338-20081104)
- Baie-James; (Dépôt n° 1339-20081104)
- Lanaudière. (Dépôt n° 1340-20081104)

Les rapports annuels de gestion, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008, des agences de la santé et des services sociaux suivantes :

- Estrie; (Dépôt n° 1341-20081104)
- Baie-James; (Dépôt n° 1342-20081104)
- Lanaudière. (Dépôt n° 1343-20081104)

M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, l'étude des rapports annuels de gestion 2007-2008 des agences de la santé et des services sociaux de l'Estrie, de la Baie-James, et de Lanaudière, soit déferée à la Commission des affaires sociales;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

4 novembre 2008

Le rapport annuel de gestion du Conseil supérieur de l'Éducation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1344-20081104)

M. Fournier, ministre du Revenu, dépose :

Le rapport annuel de gestion de Revenu Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1345-20081104)

M. Dupuis, ministre de la Justice, ministre de la Sécurité publique, et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

La Convention complémentaire no 19 à la Convention de la Baie James et du Nord québécois;

(Dépôt n° 1346-20081104)

Le rapport annuel de gestion du ministère de la Sécurité publique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1347-20081104)

Le rapport annuel de gestion de la Régie des alcools, des courses et des jeux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1348-20081104)

Le rapport annuel de gestion du Commissaire à la déontologie policière, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1349-20081104)

Le rapport annuel de gestion de la Sûreté du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1350-20081104)

Le rapport annuel de gestion de la Commission québécoise des libérations conditionnelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1351-20081104)

4 novembre 2008

Le rapport annuel de gestion du Bureau du coroner, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1352-20081104)

Le rapport annuel de gestion du Tribunal administratif du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1353-20081104)

Le rapport d'activités du Registre des lobbyistes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1354-20081104)

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Centre d'expertise hydrique du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1355-20081104)

Le Plan d'action 2008-2009 du Centre d'expertise hydrique du Québec;

(Dépôt n° 1356-20081104)

Le rapport annuel de gestion du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1357-20081104)

Le rapport annuel de gestion du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1358-20081104)

Le rapport annuel du Comité consultatif de l'environnement Kativik, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1359-20081104)

M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, et ministre du Tourisme, dépose :

4 novembre 2008

Le rapport annuel de la Société du Palais des congrès de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1360-20081104)

Le rapport annuel de gestion de la Société du Centre des congrès de Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1361-20081104)

Le rapport annuel de gestion du ministère du Tourisme, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1362-20081104)

Le rapport annuel de gestion du Fonds de recherche sur la société et la culture, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1363-20081104)

Mme Boulet, ministre des Transports, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Société des traversiers du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1364-20081104)

Les modifications à l'Entente entre le gouvernement du Québec et le Conseil de la Première nation malécite de Viger, concernant la pratique des activités de chasse et de piégeage à des fins alimentaires ou sociales;

(Dépôt n° 1365-20081104)

Le rapport annuel de gestion du ministère des Transports, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1366-20081104)

Mme Boulet, ministre des Transports, au nom de M. Béchar, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Le rapport annuel de la Société nationale de l'amiante, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1367-20081104)

4 novembre 2008

Le rapport d'activité de l'Agence de l'efficacité énergétique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1368-20081104)

Le rapport d'activités du Forestier en chef, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1369-20081104)

Le rapport annuel de gestion du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1370-20081104)

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport d'activité du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1371-20081104)

Le Plan d'action annuel 2008-2009 du Centre de recouvrement.

(Dépôt n° 1372-20081104)

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008, incluant le rapport annuel de gestion du Secrétariat à la politique linguistique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1373-20081104)

Le rapport annuel du Musée national des beaux-arts du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1374-20081104)

4 novembre 2008

Le rapport annuel de gestion du Centre de conservation du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1375-20081104)

Le rapport annuel de gestion du Conseil des arts et des lettres du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1376-20081104)

Le rapport annuel du Musée de la civilisation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1377-20081104)

Le rapport annuel de gestion de la Société de développement des entreprises culturelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1378-20081104)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, dépose :

La Charte intergénérationnelle, adoptée par les membres du Parlement intergénérationnel le 17 septembre 2008.

(Dépôt n° 1379-20081104)

M. le président dépose :

Le tome I du Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2008-2009, accompagné d'une brochure exposant les faits saillants du rapport;

(Dépôt n° 1380-20081104)

Copie du préavis de la motion proposée par M. Taillon (Chauveau) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 5 novembre 2008, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition »;

(Dépôt n° 1381-20081104)

Dépôts de rapports de commissions

M. Sklavounos (Laurier-Dorion), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 23 septembre, 14, 15, 16, 22, 23, 27, 29, 30, 31 octobre et 4 novembre 2008, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document de travail intitulé *L'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts*.

(Dépôt n° 1382-20081104)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Méthé (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 100 citoyens et citoyennes de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, concernant la délimitation du domaine hydrique de l'État et la protection de milieux humides le long d'une partie de la rivière Richelieu.

(Dépôt n° 1383-20081104)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Wawanoloath (Abitibi-Est) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 8 citoyens et citoyennes de la circonscription d'Abitibi-Est, concernant les conditions de travail des employés du ministère des Transports du Centre de services de Val-d'Or.

(Dépôt n° 1384-20081104)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Morasse (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) dépose :

4 novembre 2008

L'extrait d'une pétition, signée par 39 citoyens et citoyennes de la circonscription de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, concernant les conditions de travail des employés du ministère des Transports des Centres de services de Ville-Marie et de Rouyn-Noranda.

(Dépôt n° 1385-20081104)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Charest, premier ministre, retire certains propos non parlementaires à deux reprises.

À la demande de M. le président, M. Legault (Rousseau) retire certains propos non parlementaires à deux reprises.

À la demande de M. le président, M. Dumont, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires à deux reprises.

Du consentement de l'Assemblée, M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, prend la parole, concernant son retrait de la vie politique à la fin du présent mandat.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

4 novembre 2008

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, afin de poursuivre et compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 97, Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité et modifiant la Loi sur les produits alimentaires.

—————

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des affaires sociales se réunira afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières portant sur le phénomène de l'itinérance au Québec.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Côté (Dubuc), M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la prévention de la criminalité, qui se tient du 2 au 8 novembre, sous le thème « Choisis ton gang! »;

QU'elle remercie l'ensemble des intervenants qui travaillent quotidiennement auprès des clientèles concernées.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

4 novembre 2008

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Dionne-Marsolais (Rosemont), Mme Boulet, ministre des Transports, au nom de M. Béchard, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, et M. Merlini (Chambly) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 10^e édition de la Semaine de l'efficacité énergétique qui se tient du 2 au 8 novembre;

QU'elle réaffirme l'importance de poursuivre la sensibilisation de la population sur la réduction de notre consommation d'énergie afin d'assurer la sécurité énergétique du Québec et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Drainville (Marie-Victorin), M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, et M. Caire (La Peltrie) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la douleur chronique qui se tient du 2 au 8 novembre.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Drainville (Marie-Victorin), M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, et M. Caire (La Peltrie) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Mois de la réanimation cardiorespiratoire.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

4 novembre 2008

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Maltais (Taschereau), Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et M. Proulx (Trois-Rivières) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la formation professionnelle et technique, qui se tient du 3 au 7 novembre, et qui vise à promouvoir ces formations et faire connaître les possibilités de carrière qu'elles offrent.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Curzi (Borduas) et M. Benjamin (Berthier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale félicite les lauréats et lauréates des prix Félix du Gala de l'ADISQ 2008, et rappelle son appui à nos artistes et créateurs québécois.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), et Mme Grandmont (Masson), proposent conjointement une motion concernant la Semaine des proches aidants; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Blais, ministre responsable des Aînés, propose une motion concernant la Semaine des proches aidants; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

4 novembre 2008

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, M. Beaupré (Joliette) et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne l'adoption de la Charte intergénérationnelle par des députés âgés entre 11 et 80 ans, qui ont siégé du 15 au 17 septembre 2008 à l'hôtel du Parlement, et ce dans le cadre du Parlement intergénérationnel, activité officielle de l'Assemblée nationale commémorant le 400^e anniversaire de la ville de Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée, les parlementaires suivants prennent la parole, concernant leur retrait de la vie politique à la fin du présent mandat :

- M. Clermont (Mille-Îles);
- M. Côté (Dubuc);
- M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine);
- M. Lelièvre (Gaspé);
- Mme Dionne-Marsolais (Rosemont);
- M. Fournier (Châteauguay);
- Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve).

M. Simard (Richelieu), au nom de Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Dumont, chef de l'opposition officielle, M. Charest, premier ministre, et M. Chagnon, deuxième vice-président, prennent la parole.

4 novembre 2008

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Chagnon, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 5 novembre 2008, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Taillon (Chauveau).

Cette motion se lit comme suit :

QUE la ministre des Finances dépose sans délai, à l'Assemblée nationale, un état de situation de la baisse de valeur des actifs de la Caisse de dépôt et placement du Québec depuis le 1^{er} janvier 2008.

AFFAIRES DU JOUR

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 5 novembre 2008, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 17 h 55, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 5 novembre 2008, à 10 heures.

Le Président

FRANÇOIS GENDRON